

# QE – 0017

Date : 8 décembre – 13 h 30



---

## QUESTION/ENGAGEMENT

Vérification des calculs du tableau 2.6, T2, ch. 2.

Expliquer pourquoi l'initiateur n'arrive pas aux mêmes totaux que le citoyen.

## RÉPONSE

Le tableau 2.6 du chapitre 2, Tome 2 est tiré de l'étude « Répercussions des importations de GNL de Rabaska sur les marchés québécois et ontarien du gaz naturel » préparée par Energy and Environmental Analysis, inc. Ce tableau fait état de la consommation de gaz naturel projetée par secteur pour le Québec, l'Ontario et l'Amérique du Nord et pour diverses années. Il s'agit bien de projections.

La croissance annuelle au Québec pour la période 2004-2015 s'établit à 1,7 % puisqu'elle passe de 229 Gpi<sup>3</sup> à 277 Gpi<sup>3</sup> en 2015, soit 48 Gpi<sup>3</sup> de plus. L'essentiel de cette croissance se situe dans le secteur « Production d'électricité » qui passe de 0 Gpi<sup>3</sup> en 2004 à 42 Gpi<sup>3</sup> en 2015, principalement à cause de la mise en production de la centrale de Bécancour. Puisqu'il n'y a aucune consommation dans ce secteur en 2004, il n'est pas possible de calculer un taux de croissance annuel d'où le « N/A » pour non applicable qui apparaît dans la colonne croissance annuelle à la ligne « Production d'électricité ». La moyenne calculée pour le Québec est bonne.